

Laurence Cornu

Diversité dans la diversité

Texte paru dans l'ouvrage coordonné par Susana Villavicencio et Georges Navet : *Diversité culturelle et figures de l'hétérogénéité*, L'harmattan, 2013

La diversité appelle comme un éloge. Nous aurions presque pu intituler ce texte « éloge de la diversité ». Pourquoi ne pas le faire ? Parce que la préoccupation de ce qui suit est de préciser d'abord de quoi on fait l'éloge : quand on entend « diversité » aujourd'hui, de quoi parle-t-on et en vue de quoi, dans quel contexte, et dans quel « discours » ? De façon plus angoissante même, l'inquiétude est celle des formes et des effets des éloges formels. Ainsi, venir tenir pour « la diversité » ne peut se tenir dans l'éloge formel.

« La diversité » comme mot du débat public a à la fois une ou des significations de dictionnaire, (qui la rattachent soit aux variétés du vivant, soit au relativisme des opinions), et une strate de connotations qui tirent leur sens de leur usage dans un contexte de débat contemporain. L'empan de temps de ce que l'on appelle ici « contemporain » s'étend à une vingtaine d'années en arrière du point d'aujourd'hui (« années 90 », où le terme commence à « circuler » dans la visibilité socio-politique des discours d'acteurs sociaux), à quelques années en amont, où il est l'objet de prises de positions d'intellectuels, et enfin à l'actualité même dans cette année d'élections en France (2012) où non seulement s'affrontent la droite et la gauche, mais, à gauche, se trament plusieurs modèles. Modèles de quoi ? De société et de politique, posant la question du « vivre ensemble », et de ses conditions.

La question apparaît éthico-politique. Il y a ainsi depuis plusieurs années une demande sociale « identitaire », demande de reconnaissance pour des visages et des voix, des groupes jusque là invisibles et inaudibles dans un modèle assimilateur et impérialiste, demande qui a à la fois un registre d'expression dans des pays, et une dimension mondiale, universalisée dans l'expression de « diversité culturelle » de l'Unesco. L'initiative de l'Unesco invite à la réinvention d'un humanisme mondial, accueillant au monde, aux mondes des cultures, contre les scandales de l'esclavage et du racisme, les injustices et les aveuglements et du colonialisme, et également contre une globalisation ravageant la pluralité constitutive du monde. Outre cette dimension éthique et culturelle, dans *divers* pays du monde, se joue un enjeu politico-jurique de requête ou de conquête, de restitution de droits à des êtres ou des peuples qui ont été spoliés ou d'institution de droits égaux pour les sans-droits : des droits qui

réclament, instaurent et protègent une égalité. Cela n'est pas sans une dimension paradoxale : comment inventer du droit, des droits, pour instituer une égalité qui a été déniée par certains proclamateurs de ces droits mêmes ? D'une part la revendication est une mise en question du modèle républicain universaliste, dont l'abstraction a pu couvrir les injustices effectives, mais d'autre part elle est la ressaisie par les « sans-parts » des principes mêmes de l'égalité « républicaine », dans un mouvement d'émancipation politique.

« La diversité » nomme le problème et célèbre la forme d'une société démocratique qui cherche un mode de vivre ensemble. Il y a lieu de distinguer plusieurs strates du problème :

Dans le registre des discours public, une composante particulière du problème en France, est celle de la mise en scène d'une opposition de deux modèles (deux idéologies, deux politiques) : un modèle « républicain » dont l'universalisme déclaré s'est longtemps conjugué avec un impérialisme et un colonialisme qui aujourd'hui le discréditent, et un modèle « anglo-saxon », communautarisme, multiculturaliste, censé être plus démocratique, (et donc il faudrait tout autant rappeler le passé ou le présent impérialiste). Mais l'opposition est ressassée, et l'on ne voit venir ni dépassement dialectique convaincant, ni saut de côté pour de plus fécondes réflexions. Cette difficulté pose particulièrement problème à la gauche française, spécialement en période électorale (la droite pouvant sans états d'âmes conjuguer cyniquement des thématiques contradictoires qui ont en commun de flatter des « communautés » de « niveau » différent) : comment conjuguer l'attachement à des principes politiques qui se réclament (et se déduisent) d'une déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, et la valorisation d'une diversité fragilisée par des mises en œuvres cyniques de ces mêmes principes ? Crise de l'universalisme républicain. Mais « la diversité » elle-même se réclame d'un droit universel à être reconnue, et demande des dispositions universelles (éthiques, juridiques, politiques). Il faut - faut-il légiférer ?

Or par voie de conséquence un autre problème se pose, pratique, « concret » et historique, celui de l'écriture du droit, du texte législatif : problème de l'inscription dans le texte de la loi de la question de la diversité. Dans la mesure où il s'agit de rectifier ou de prévenir des injustices, la question est posée des discriminations positives opposables aux discriminations négatives, effectives, constatables. Faut-il créer des « inégalités » pour instaurer l'égalité ? Faut-il créer des catégories juridiques nouvelles, et lesquelles ? En termes d'infractions, mais aussi en termes de « publics » ? Outre le débat sur des priorités, des stratégies ou des biais politiques, se pose en outre ici tout le problème de l'écriture contemporaine du droit, dans un contexte de multiplication des textes « juridiques » et

d'affrontement de deux modèles juridiques (pragmatique/ principiel), effectivement anglo-saxon, ou républicain.

Comment construire une chose publique accueillante à la « diversité » ? Telle est la question à laquelle nous nous associons. Question politique. Mais en amont cette question « pratique » renvoie à celle-ci :

La diversité peut-elle être « universelle », universalisée comme une valeur déclarée, formalisée ? Quel est son mode à elle d'universalisation ? Pour la philosophie, il y a donc le défi de penser la possibilité, la teneur et la « forme intellectuelle » même de l'universalité du divers, du divers universel. Gageons que l'action saura inventer. Du côté du travail de pensée, ce qu'il y a à élaborer semble ne pas être seulement une nouvelle « idéologie », ou philosophie, ou politique. Il y a lieu d'affronter le fait que « la diversité » semble être au cœur de la crise de l'universel et du politique à la fois : crise du modèle et du discours républicain, crise des états nations, crise du lien social, crise de l'universalisme abstrait... Le défi est peut-être celui d'un changement de paradigme, dans l'approche philosophique même de l'universel.

Une approche peut se faire en termes de diagnostic : à quelles difficultés sont confrontées les sociétés contemporaines, et de quelles difficultés prennent-elles conscience dans ce mot ? Problème du principe de leur unité, de l'expérience de la co-existence, demandes de reconnaissance, sentiments de danger d'écrasement ou de disparition. Dans ces difficultés concrètes, se joue le problème de philosophie politique suivant : qu'est-ce, pour un ensemble humain, que de « tenir ensemble » ? Et sa dimension anthropologique : quelles seraient les conditions d'un tenir et d'un continuer ensemble ? De quelles théories disposons-nous, ou quelle théorisation nouvelle devons-nous tenter, pour penser ce qui fait qu'une société tient et continue ensemble, se constitue et se continue comme un ensemble, se donne un advenir ? Nous avons posé les jalons d'une réflexion sur cette question dans une contribution plus ancienne¹.

Une autre façon d'entrer dans le problème est de se demander comment se présente le discours de la diversité : que vise-t-il et comment organise-t-il sa visée ?

¹ Laurence Cornu, « Confiance, étrangeté, hospitalité », *Revue Diogène*, N° 220, 2007/4.

Où l'on se propose, ici, de partir de ce qu'on **entend** par diversité, c'est-à-dire non seulement de ce qu'on peut en penser mais de la manière dont on en parle.

Le *terme* de diversité est donc devenu d'un usage courant pour désigner à la fois le fait d'une société présentant de multiples « différences » : de langues, de mœurs, de corps, de visages, et la valorisation de la multiplicité des êtres individuels et collectifs. Cette valorisation est un engagement pour une reconnaissance éthique des personnes, sociale des groupes, et politique des peuples. Le terme désigne donc à la fois un fait et une valeur, et c'est là une première invitation à remarquer que comme phénomène à la fois langagier, historique, social et politique, le phénomène-valeur « diversité » n'est pas saisi adéquatement par la distinction habituelle entre fait et valeur, et pas même par l'exigence sociologique de considérer les valeurs comme des faits, puisque c'est bien plutôt l'inverse qui se passe : le *fait* « post-colonial » de la revendication de la diversité est saisi par les intellectuels comme une valeur à soutenir, ce pourquoi l'un d'entre eux entend faire de la diversité un concept susceptible de renouveler l'universalisme, dans un « l'humanisme du divers »², tandis qu'un autre y voit la nécessité repenser le modèle universaliste de l'intégration républicaine, exigence particulièrement pressante pour la gauche³. On peut confirmer ainsi qu'on est bien avec ce terme à un point significatif des crises de l'universalisme, de l'humanisme, de l'idéologie républicaine – et de la gauche. L'enjeu est aussi le fait de pouvoir soutenir une chose publique – et un projet politique – capable de résister à un impérialisme bien autrement puissant : il est celui d'une résistance aux uniformisations de la globalisation, une opposition aux destructions des trésors fragiles des vies et formes des vies humaines que le capitalisme entraîne.

La question de la diversité pose bien la question d'un vivre ensemble, forcément à plusieurs, entre différents, douloureusement, laborieusement entre différents, à un moment où se défont les cohésions de sociétés. Et le problème se joue bien dans le langage, y compris celui qui fait de la diversité un mot de promotion : un certain langage de la diversité est lui-même pris dans le développement du capitalisme, dans son emprise sur le langage et ses modes de catégorisation, de réduction, de destruction.

² Alain Renaut, *Un humanisme de la diversité. Essai sur la décolonisation des identités*. Flammarion, 2009.

³ Michel Wieviorka : « L'intégration, un concept en difficulté », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2008/2, N° 125, PUF.

Discours de la diversité, usages du terme : euphémismes

Les deux contextes d'occurrence du terme de diversité en France sont le discours socio-politique, et le discours promotionnel⁴.

Les discours socio-politiques, ou encore le discours politique et médiatique sur la société d'aujourd'hui, visent sous le terme de diversité la mise en avant d'une dimension composite de la société, ou encore l'existence et la reconnaissance de minorités visibles, jusque là ignorées ou stigmatisées. Michel Wieviorka décèle dans l'histoire récente du débat français deux « types de préoccupations », « deux thèmes récents dans le débat français », qui ont conduit à faire de la diversité « une catégorie incontournable du débat public en France » : « l'expression des différences dans le débat public », (ou encore la « poussée des identités »), et l'existence de discriminations, qui ont conduit à engager une lutte contre ces discriminations. Sans reprendre davantage le relevé précis du débat français en la matière que fait ce rapport, je voudrais revenir un instant sur ce que Michel Wieviorka souligne de la dimension d'euphémisme du terme de diversité. « Nous manquons, dit-il, de mots justes pour désigner ou nommer les acteurs et leurs identités. Toujours est-il que c'est là qu'intervient le mot « diversité », qui permet, de façon euphémique, affadie, dépassionnée, d'envisager l'existence de tels groupes⁵ » - de groupes visibles, visiblement « différents ».

L'euphémisme permet de désigner de façon allusive et désamorcée quelque chose que l'on a du mal à nommer directement. Il semblerait qu'il y ait là plusieurs dimensions difficiles ou délicates à nommer, dont l'une est la question de la visibilité de la couleur de la peau.

« La diversité » permettrait de nommer sans racisme la question sociale de la couleur de la peau, sans machisme la situation des femmes, et sans condescendance le handicap : toute « différence » visible par rapport à la norme blanche, masculine et triomphante. Bien que témoignant à d'autres égards d'une esquivance d'autres problèmes, cet euphémisme n'est pas inintéressant, en ce qu'il est porté par la préoccupation de *déjouer une stigmatisation*. Il peut, peut-être, soutenir un changement de regard, à travers ses dimensions esthétiques et

⁴ On entend par « discours » la réalisation orale ou écrite d'un propos : dans des discours, des interviews, des textes : ensemble de propos dont on peut examiner à la fois les thèmes et la forme, le « texte », comme tissu de termes, de présupposés, de raisonnements et d'arguments. Le discours en amont de son texte explicite, relève de paradigmes implicites, et peut avoir une dimension performative.

⁵ Michel Wieviorka, *op. cit.*, p. 40

événementielles, non négligeables pour l'état d'esprit d'une société ou l'état d'une sociabilité. « La diversité » est ainsi le mot dans lequel se condense ce que nous pensons opposer à la discrimination. C'est un mot-valeur qui réclame contre un fait-scandale.

Ainsi la « diversité » se traduit par exemple dans la caractéristique qui a été donnée à l'équipe de France de foot-ball en 2002 : « black-blanc-beur », où l'allusion sonore et visuelle à la composition tricolore du drapeau français (« bleu blanc rouge ») permet de faire signe vers une entité nationale multicolore. La « diversité » est bien le signifiant de ce signifié, le premier signifié implicite de « diversité » semble bien être une visibilité des couleurs de peau. Mais il y a toute une constellation d'autres images, d'autres « catégories ».

Il est assez significatif que depuis quelques années, les annonces de postes dans des entreprises, ou les publicités pour voyages, vêtements, études ou métiers, comportent désormais (sous un slogan mentionnant la « diversité ») une ou deux catégories jusque là écartées de l'imagerie BCBG des battants : jeunes gens de couleur, mais aussi femmes, seniors et handicapés viennent donner une image moins uniforme ou exclusive de « la société », et du monde du travail. Le « diversity management » s'est développé - diversement selon les pays, et témoigne à la fois d'une capacité de communication et de réactivité des entreprises, et d'une crise, en France, du modèle d'intégration⁶.

En termes d'interprétation : le « signifié maître », si l'on peut dire, semble être celui de la diversité visible de peau, à laquelle on rattache d'autres « divergences » par rapport à un modèle dominant, d'autres différences (de sexe, de langue, d'intégrité physique) : en effet la diversité, en ce sens, pose, d'une façon générale, le problème des « minorités visibles », et des catégories « sociales » injustement traitées. (Catégories et non plus classes sociales).

En termes d'action, il y a donc bien « deux préoccupations plus ou moins enchevêtrées : les unes liées à l'expression des différences se manifestant dans l'espace public, les autres à l'existence de discriminations »⁷. La présence du terme dans des « projets citoyens » le confirme⁸, ainsi que d'autre part la vigilance sur les questions de discrimination. L'enchevêtrement des deux thèmes se comprend par le fait que les différences socialement sensibles se traduisent souvent par des discriminations.

Mais si l'euphémisme a ses vertus sociales (celle de donner d'une pluralité de visages une vision, lors d'un « événement » festif social), et ses effets politiques (celle de décider de

⁶ Michel Wieviorka, *op. cit.*, p. 122

⁷ Michel Wieviorka, *op. cit.*, p. 13

⁸ « Projets citoyens », Exemple à Paris d'une « Plate forme emploi, diversité culturelle et citoyenneté » : il s'agit de « lutter contre les discriminations à l'emploi et de promouvoir la diversité dans les entreprises »...

nouvelles dispositions juridiques), la question philosophique reste : du contenu pensable d'une part de la notion de diversité, d'autre part de la communauté politique qu'elle appelle. Quant au contenu pensable de la notion de diversité, Lévi-Strauss définissant la « diversité intellectuelle, esthétique, sociologique », précisait qu'elle « n'est unie par aucune relation de cause à effet à celle qui existe, sur le plan biologique, entre certains aspects des groupements humains : elle lui est seulement parallèle et sur un autre terrain ». Et il prévenait déjà : « on doit se demander en quoi consiste cette diversité, au risque de voir les préjugés racistes, à peine déracinés de leur base biologique, se reformer sur un autre terrain.⁹ » Nous nous croyons aujourd'hui armés contre le racisme et prémunis contre l'ethnicisme. Pourtant l'identitarisme n'est pas à l'abri de dimensions xénophobes, et le paradigme identitaire se prend au piège substantialiste et catégorisateur. C'est au paradigme même du classement catégorisateur qu'il faut résister, d'autant plus qu'il est un ressort du marché général.

Folklore, divertissement et produit de consommation

Le substantif, mais aussi l'adjectif « divers » est d'autre part en usage dans le discours promotionnel, pour assurer le voyageur d'une variété de paysages, d'activités, de produits présents en magasin, ou de décors (une chaîne d'hôtels fait ainsi sa publicité, mais aussi des régions, des offices du tourisme) : dans cette multiplicité de choix, la diversité effective des œuvres, des paysages et des cultures est ramenée à des vignettes estampillées, la singularité est labellisée, « pasteurisée » comme n'importe quel autre produit destiné à la consommation. D'autre part le message « pratique » est le suivant : le menu est à la carte, vous êtes assuré de ne jamais vous ennuyer, ne serait-ce parce que vous pouvez changer à tout moment, « zapper », faire diversion, vous *tourner* vers quelque chose d'autre, vous *détourner* après essai de satisfaction ou consommation : dans ce type de discours, la diversité promet le *divertissement*.

Nul rapport avec le discours socio-politique ? Si : une même structure, si l'on ose dire, épistémologique : celle de l'étiquetage, aux sens commercial et psycho-social du terme ; et la contamination d'une même modalité pratique : celle de l'individualisme consommatoire. La « diversité » est la « vertu » (le fin mot) d'une présentation commerciale, de menu, de vitrine ou de gondole. Il faut une offre « diversifiée », « personnalisée ». Un échantillon, un panel, pour tous les goûts. La diversité culturelle risque elle-même d'être « folklorisée ». La

⁹ Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Editions Gonthier, 1961, p. 12

structure de la logique économique prend ici le relais de la métaphysique substantialiste : le mode de visibilité d'un objet fabriqué s'impose, le discours est celui du mode de promotion d'un produit à vendre, et l'évaluation rejettera tout ce qui se tient ou se veut en écart de normes standardisées, en même temps que se vendent ou se déclarent des « promotions ciblées ». Les promesses ciblées d'une campagne électorale prennent cette voie, qui rend impossible un discours du commun.

Ainsi toute diversité peut bien être présentée comme un « produit » de communication, et le terme de « diversité », qui d'une part désigne un problème préoccupant de société, problème de ce qui peut faire société entre des « gens » « différents », semble pris dans une mise en forme du problème : identitaire, standardisée, promotionnelle, concurrentielle, consommatoire.

Division des différences

On peut le vérifier sur un calendrier de la diversité édité en 2008, en Argentine (cela aurait pu être dans un autre pays). De mémoire, et dans le désordre, il y a avait : le mois des femmes, celui des noirs, celui des enfants, celui des handicapés, celui des malades du SIDA, celui des anciens combattants, celui des homosexuels, celui du troisième âge, etc... Quelque chose comme une transformation des intentions pieuses inspirées par les saints du calendrier, en intentions « politiques » : chaque jour, ou chaque mois étant dédié à une « différence » visible, invitant à la considération (sinon la compassion) pour une vulnérabilité liée à cette différence visible. Calendrier soigneusement illustré, au service d'une prise de conscience, et d'une défense des droits humains. Intention et visée incontestables. Mais qu'est devenu la « diversité » dans la performativité de ce calendrier (ce que ce calendrier « fait » effeuillant ainsi les saints de la diversité) : dans une telle action, qui est une action de communication, les traits du discours et du mode d'action publique que l'on peut relever sont les suivants :

- l'utilisation des modes « communicants » du marché, pour la diffusion des idées politiques. Avec le pli potentiellement consommatoire d'un « marché des idées », et en tout cas des mots.

- la vogue puis la désuétude de « signifiants » peu conceptualisés, chaque terme fonctionnant comme un « prêt à penser », invoqué de façon incantatoire, aussi rassembleur que vague¹⁰, aussi intense que provisoire, sur le « marché » des idées politiques. Il fut un

¹⁰ Terme vague et valeur axiologique faible : M. Wieviorka recommande une grande prudence aux politiques dans l'usage du terme, *op. cit.*, 201.

temps où c'était le vocabulaire de la différence qui était de mode : « Diversité » apparaît le signifiant relais de « différence ».

-l'accentuation d'un étiquetage des identités revendiqué parce que c'est le mode de visibilité dominant, (mais – paradoxalement potentiellement stigmatisant).

-l'imposition d'une lecture classante de la société : d'une lecture qui divise le social en classes de tous ordres, et par là même *s'interdit de penser et empêche de soutenir les processus par lesquels se fait du lien* entre les classes : entre générations, entre orientations sexuelles, entre groupes culturels, entre hommes et femmes, etc. ..., comme il est impuissant à dire ce qui fait « politique », sauf à la ramener à une lutte de tous contre tous.

-l'effacement d'un jour par le suivant et d'une cause par l'autre.

Le calendrier est très bien fait, les images belles, et les êtres pour qui l'on prend date existent soudain dans un regard et une cause. Mais si « diversité » succède au signifiant « différence » après quelque lassitude de celui-ci, si donc « diversité » est le nom de relais de la radicalisation des différences, alors le terme ne donne aucune voie, ni théorique ni pratique, pour leur mise en relation au delà de leur juxtaposition.

Un texte de Patrick Chamoiseau évoque ainsi « l'angoisse du sieur Moreau de Saint-Méry », « en pleine horreur esclavagiste », où « les colons européens, les caraïbes et les nègres africains s'entrechoquaient sans fin. » D'où une « prolifération de phénotypes bizarres, se chevauchant à des degrés extrêmes », dont le sieur en question entreprend une nomenclature qui débouche sur l'angoisse : « Je ne résiste pas, dit le narrateur, au plaisir d'évoquer trois-quatre de ses cogitations. D'un Blanc et d'une négresse, dit-il, dégringole un mulâtre... Surprise. Le monde est ébranlé mais demeure sur ses bases : le mulâtre laisse en place les absolus imaginaires du blanc pur et du Nègre... Mais les choses se gâtent : d'un blanc et d'une mulâtresse déboule un quarteron. D'un blanc et d'un Quarteron surgit un Mamelouque... D'un Mamelouque et d'un Quarteron... Et il dévale ces avalasses croisées, alignant les Sacatra, les Marabou, Griffonnes et Griffes, Les Mulâtres-francs, les Nègres-jaunes, moult combinaisons en zigzag dans des teintes mouvantes... »

Au bout du compte, « le premier cas de métissage (le simple mulâtre) qui dépassait les vieilles catégories était d'emblée *désamorcé par l'infini imprévisible*. Ces arcanes jetaient notre homme dans la déroute. Ils menaçaient le beau cristal de son esprit. Le monde connu n'était plus maîtrisable...¹¹ »

¹¹ Patrick Chamoiseau, *Un dimanche au cachot*, Folio, 2009, p. 26. (Mis en italiques par nous).

C'est peut-être là la chance du terme de diversité, que cet « infini imprévisible », qui fait échec à la catégorisation, et ainsi « désamorce » le paradigme classant. C'est pourquoi pour sauver intellectuellement et pratiquement le terme de diversité, il faut non seulement le penser attentivement et patiemment, mais le penser *autrement* en montrant d'abord d'autres potentialités de sens.

Une autre pensée de la diversité

Partons tout d'abord d'une expérience, qui montre à quel point « diversité » est un terme non seulement descriptif, mais chargé d'espoir, et peut-être de la réjouissance d'une reconnaissance. La diversité est par exemple devenue un moment publiquement visible et heureuse un jour de novembre 2008. Les sourires que l'on pouvait voir dans les transports en commun parisiens, au lendemain de l'élection de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis, semblaient exprimer la joie de nombre d'inconnus d'être enfin *vus* et *considérés*, dans les lieux communs de ces transports, reconnus comme des membres de la société et des citoyens, restaurés dans le regard social par l'élection d'un « président noir ». L'atmosphère d'une rame de métro ou de tram n'était pas ce jour là celle de l'indifférence. On se voyait, entre inconnus, *et on se regardait* en souriant, entre êtres de trajets sans rapports qu'une minute entre deux stations. Des connivences muettes, minimales et joyeuses semblaient être là, faire atmosphère : comme si enfin « la diversité » était l'altérité non pas tant « regardée en face », mais goûtée, non seulement admise comme un fait, mais assumée avec fierté, heureuse comme une paix. Une minute entre deux stations, mais la même atmosphère à côté, plus loin, jusqu'au soir. Ce n'était pas la fête rousseauiste, et pourtant ce qui s'en rapprochait était sans doute à la fois des regards réciproques et un regard heureux de la société sur elle-même, non dans sa transparence, mais dans sa pluralité. Une dimension de paix sociale goûtée en commun : entre inconnus. Sans catégorisations, sans mise en avant des différences, dans une sorte de réjouissance simple d'un phénomène indissociablement anthropologique, esthétique et éthique à la fois. Des conversations s'engageaient. On ne parlait pas entre soi. Expérience rare d'un parler à des inconnus. D'un parler *public*. La diversité ouvre à une universalité, appelle à des universalisations concrètes à inventer ou à renouveler, à partir d'une expérience qui est inséparablement un jugement de beauté et un jugement de paix. La réjouissance esthétique et éthique d'une pluralité en présence et heureuse de sa pluralité. Une classe, un

amphi, est aussi un tel *public*, et peut engendrer ce sentiment d'un rassemblement réjouissant par sa diversité même : co-existence sans classement, réunie autour d'un objet commun, heureuse de son hasard rassemblé et son improbabilité pacifique, émouvante de cette rareté même, ouvrant sur une parole publique.

Un autre pensée de la diversité appellerait donc : une esthétique du divers, une ontologie, une épistémologie de l'hétérogène, une politique *du commun*. Ce qui suit en est une esquisse programmatique. Mais le principe directeur en est celui-ci : soutenir la « diversité » comme une valeur, et une valeur universelle, suppose de préciser ce qu'on valorise, et comment avant même pourquoi. La justification du respect de la diversité dans une morale universelle, tout comme sa protection dans les formes du droit, supposent l'une et l'autre un autre registre qui précède la morale comme le droit : le registre vivant d'une expérience, le registre d'une valorisation vivante, vitale, anthropologique du divers. Nous disons aussi qu'elle est inséparablement esthétique : qu'un jugement de beauté lui appartient et la soutient. Cette communication se tient dans ce registre, et s'en tient pour l'instant là.

Esthétique de la profusion

Le divers peut être admirable, ou sublime – il est d'abord *ce qui émerveille*. La diversité, naturelle comme culturelle, nomme ce qu'on a pu trouver de commun à une profusion inimaginable, à une multiplicité qui prend de court, fait défi à la recherche d'unité. Que fait alors la recherche d'unité et d'universel : elle classe, et construit des sous-unités. Des différences. Si l'on assimile diversité et ensemble de différences, ou d'identités, on perd ce que nomme la diversité : le fait de tout élément diverge même de la différence à laquelle on l'assigne. Le divers fait diversion, il prend de court les courtes vues, il surprend - il émerveille : surprise de l'invraisemblance des formes vivantes et de leurs lieux de vie, passion des variétés d'orchidées, des robes d'animaux, mais aussi des chamarrures des tissus, de la fantaisie des motifs, de l'ingéniosité des instruments, sourire des bariolages de couleurs, des bigarrures des tons, enchantement de la subtilité des nuances, de la composition des éléments sensibles, des mots qui « savent de nous ce que nous ignorons d'eux », des êtres vifs et des objets créés, des paroles jaillies : il y a un plaisir esthétique propre du divers, un plaisir qui est celui de la profusion qualitative, de la floraison dans l'adversité. La diversité n'est pas seulement la multiplicité, ni la différence identifiées, c'est la réunion exposée de variétés

têtues et dispersées, c'est une multiplicité qualitativement perçue et appréciée dans ce double registre, du multiple et du varié. Un ensemble où les variétés se rehaussent les unes les autres, dans la nature, et dans l'artifice humain, dans la profuse ingéniosité des inventions culturelles, linguistiques, artistiques, et dans la contestation par l'écart de tout arrêt sur folklore. C'est une esthétique de l'irréductible et une disponibilité à l'inattendu, contre la prévisibilité du label, ou la visibilité catégorisée de la différence. C'est un goût pris à la singularité, et non une mise en ordre des particularités.

L'esthétique est celle du plaisir pris à une multiplicité perçue sans sa richesse qualitative. On peut préciser maintenant que c'est une esthétique du jugement direct, du jugement de goût, et d'abord du jugement de perception qui distingue entre deux nuances, à l'œuvre dans la création même. « *Distingo* » dit Montaigne. « je n'ai rien à dire de moi, entièrement, simplement, et solidement, sans confusion et sans mélange ni en un mot. *Distingo* est le plus universel membre de ma logique.¹² » Ce qui est à cultiver est à la fois une capacité perceptive : capacité de distinguer, de percevoir, d'apprécier, de goûter, et une puissance inventive. Et cette esthétique qui est une « poétique du divers¹³ » est à la fois dans le *distingo* et dans le tout, elle crée le « tout-monde ». Une totalité en invention d'elle-même, sur d'autres modes que ceux de la grille de classification.

On peut associer une ontologie à cette esthétique : le goût du divers qui fait diversion est celui d'un potentiel inépuisable de *diversification*, le plaisir de la variété s'accompagne de l'étonnement de la variation à l'infini.

Dynamique de la diversification, anthropologie de l'invention

La diversité s'oppose à l'immobilisme, son amplitude d'exposition spatiale suppose un déploiement temporel. Elle appelle une ontologie de l'altération, une philosophie du fleuve ? plutôt de la floraison. Le changement peut inspirer des méditations funèbres, un sage relativisme, mais la profusion de la diversité, sa prolifération même, donnent un sentiment de vie inépuisable. La diversité, dans sa dynamique de *diversification*, nous parle davantage du monde vivant que du monde physique. Elle nous « parle » de vitalité : le vivant est divers, le divers est perçu comme vivant.

¹² Montaigne, *Essais*, Livre II Chapitre I, *op. cit.* p. 335.

¹³ Edouard Glissant, *Introduction à une poétique du divers*, Gallimard, 1995.

Il ne s'agit pas seulement d'une vie biologique. S'il y a là davantage qu'une physique de l'altération et autre chose qu'une métaphysique de la vanité, c'est qu'il y a une biologie de l'écart (un vitalisme de la variation), mais aussi une anthropologie de l'invention. La diversité des couleurs et des motifs d'un tissage, la diversité des dessins d'une classe d'école maternelle, la diversité des paysages cultivés, des habitats, des langues, des inventions verbales, des gouailles et des trouvailles, nous parle d'autre chose que d'une folklorisation générale, d'une marchandisation des souvenirs de voyage : elle nous dit la vitalité, la liberté et l'humour des créations humaines ordinaires, quotidiennes, des naissances à la perception esthétique. Le divers émerveille et réjouit, par la perception d'une sorte de force si l'on peut dire florale, par son « infini imprévisible ». De la formule bergsonienne de « création continue d'imprévisible nouveauté », on retient moins un principe vital *indifférencié* qu'une pensée de la vie comme « création de formes », (Canguilhem) capacité d'écart par rapport toute norme, tout classement.

La diversité ici implique alors non seulement une esthétique du vivant mais une ontologie du vital, et d'un vital non réduit à la survie ; une esthétique de la vie inventive et une ontologie de la création continuante, englobant le vivant le plus inattendu : situant le vivant parlant parmi les vivants comme celui qui démultiplie de cette capacité d'écart, et cette dynamique de différenciation, cette capacité « ondoyante », qui permet de réunir esthétique, anthropologie, et éthique : « C'est un sujet merveilleusement divers et ondoyant que l'homme.¹⁴ » « Variation », « contradiction », « instabilité », « le vent des accidents me remue selon mon inclination », « si je parle diversement de moi, c'est que je me regarde diversement ». Mais ce n'est pas chez Montaigne seulement l'aliment d'un relativisme et d'un scepticisme. Celui qui écrit : « je ne peins pas l'homme, je peins le passage¹⁵ », ce passage le passionne, il est « apprentissage et épreuve¹⁶ », invention d'un livre, essai : ontologie de l'inventif, de l'aventure de l'inconnu.

Si l'esthétique relève d'une « poétique du divers », l'ontologie est bien une « philosophie de la relation » : c'est à Edouard Glissant que l'on doit encore cette proposition¹⁷, avec l'idée que l'on n'est ni dans l'assimilation, ni même dans le métissage, mais dans la création de nouvelles entités : ce qu'il appelle la créolisation. *Créolisation* : non pas substance d'une créolité, mais processus. S'il n'y a pas de substance, il y a des processus,

¹⁴ Montaigne, *Essais*, Livre I Chapitre I, PUF Quadrige, Paris, 2004, p.9.

¹⁵ Montaigne, *Essais*, Livre III Chapitre II, *op. cit.*, p. 805

¹⁶ Montaigne, *Essais*, Livre III Chapitre II, *op. cit.*, p.805

¹⁷ Edouard Glissant, *Philosophie de la relation*, Gallimard, 2009.

des dynamiques, et des relations, un infini qui fait échec aux classements. Voilà, le changement de paradigme ontologique.

On voit ce qu'apporte la notion du divers à celle de différence : non seulement l'ondoisement et la finesse, mais la dimension relative, relativiste, relationnelle de la diversité : certes il n'y a pas de différence « toute seule », toute différence est « par rapport à », une autre différence, dans un système de différences. Mais la diversité comme succession et co-existence de différences variables ne se comprend pas comme une métaphysique de substances séparées et distinguables, mais dans une « *philosophie de la relation* », qui à nouveau exalte et rehausse l'ensemble pluriel comme tel (comme deux couleurs sur une toile). Ainsi la diversité est-elle bien plus riche encore qu'un système de différences identifiées et statiques. Elle s'invite dans le langage même, pour en subvertir les illusions de maîtrise, et en démultiplier le potentiel de sens.

Dès le changement de regard, une dimension éthique vient encore à cette philosophie de la diversité :

Ethique de l'altérité : du rapport du « non rapport »

L'esthétique de ce plaisir propre comporte plusieurs dimensions éthiques :

D'une part le plaisir esthétique propre à la diversité est aussi celui d'être surpris : plaisir de l'inattendu, c'est aussi alors celui de l'inconnu, de l'altérité. La diversité défie l'imagination – pas seulement l'imaginaire, dans sa fantasmatique -, mais l'imagination comme capacité à « se mettre à la place de l'autre », à être surprise par l'autre, à accueillir l'altérité, dans l'innombrable et l'inconnu de ses visages. D'autre part, elle est non seulement un spectacle et un flux à l'extérieur de moi, mais en moi : c'est dans cette diversité de lui-même que « chaque homme porte en lui la forme entière de l'humaine condition¹⁸. »

Il y a là un paradoxe : ce qui me surprend et m'émerveille est à la fois ce qui n'a pas de rapport et ce avec quoi je tente une relation. L'altérité est « non rapport », elle est ce qui déjoue les idées et catégories préjugées. C'est dans ce non rapport que s'établit la relation. Loin d'être ce qui me sépare comme une différence, la diversité, qui est celle même de chacun, est l'humaine condition.

Autant la diversité entendue comme ensemble de catégories particulières séparées dans un système de différences, butte sur la question de leur réunion ou de leur « identité », autant

¹⁸ Montaigne, *Essais*, Livre III Chapitre II, *op. cit.*, p.805

décrite et comprise comme une dynamique infinie, elle permet de réunir singularité et condition universelle. L'esthétique qui se réjouit de ce que « l'homme en tout et partout n'est que rapiècement et bigarrure¹⁹ », « tandis que le monde n'est que branloire pérenne²⁰ », est aussi une éthique, capable, chez Montaigne, des mots les plus durs contre la cruauté.

Enchantement des formes vivantes. Infinie diversité émouvante des visages (et non des seuls groupements particuliers), et même de tous les visages d'un visage. Singularités sans isolisme.

Du commun est possible là même. Le visage est propre à l'être singulier. Un ensemble de visages est à la fois un ensemble infiniment variable d'expressions, et dans son rassemblement attentif un potentiel d'attention à un objet commun : le public d'un spectacle métaphorise la possibilité de penser le rassemblement de ces singuliers dans un lieu commun et autour d'un commun. Une pensée du politique pourrait se saisir de cette métaphore, pour interroger ce qu'il faut de conditions sensibles pour accéder à l'exigeante veille d'un bien commun. Une pensée du droit aurait sans doute à affronter des paradoxes du même ordre que ceux dont Derrida montre qu'ils traversent l'hospitalité. C'est d'abord en deçà du droit que se tiennent le geste d'hospitalité et l'émerveillement, la réjouissance du rassemblement d'inconnus, l'émotion de sa beauté éphémère, l'appel de sa fragilité.

Les thématiques foisonnent dès lors que le paradigme conditionne tous les registres de problèmes : esthétique de la variété, imagination de la variation, qui appellent une gnoséologie du discernement ; dynamique de la diversification, et poétique de la créolisation, ontologie du potentiel et épistémologie de l'hétérogène, qui impliquent une philosophie de la relation ; éthique de l'altérité. Comment nommer la théorie politique de cette pluralité ? La singularité, la pluralité des singularités n'est pas incompatible avec une pensée de communauté : non une communauté d'identiques, de Tous Un, mais un ensemble « tous Uns »²¹. Philosophie d'ensembles libres et compagnies d'égaux ?

Laurence Cornu

Professeur à l'Université de Tours

Laboratoire LLCP Université de Paris 8

¹⁹ Montaigne, *Essais*, Livre II Chapitre XX, *op. cit.* p. 675.

²⁰ Montaigne, *Essais*, Livre III Chapitre II, *op. cit.*, p. 804

²¹ La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*. Payot, Rivages, 2002.

**Texte paru dans l'ouvrage coordonné par Susana Villavicencio et Georges Navet :
Diversité culturelle et figures de l'hétérogénéité, L'harmattan, 2013**